MAIRIE de la Garde — ARRONDISSEM.T de Toulon — DÉPARTEMENT DU VAR.

Du Sixième jour du mois de Floréal — an 1806 — à Neuf heures du Matin

ACTE DE MARIAGE de Louis Vincent Joseph Giraud

âgé de trente huit ans, né à Marseille — département du Var

le dix huitième du mois de août — mil sept cent quatre vingt dix huit

profession de cultivateur — domicilié à la garde — département du var

fils légitime et légitimé de Joseph Giraud

profession de cultivateur — domicilié à la garde — département du var

et de Marie Gabriel Brune Martel

Giraud

N.° 10

Et de Marie Claire Pastor — âgée de vingt deux ans, née à la garde — département du var — le vingt huitième du mois de septembre — mil sept cent quatre vingt huit — domiciliée à la garde — département du var — fille légitime et légitimée de Claude — profession de cultivateur — domicilié à la garde — département du var — et de Marguerite Bourgue Sainte Pierre

Les Actes préliminaires sont les publications faites les Dimanches Quatre Vendémiaire, Onze et vingt deux et vingt sept du mois de Nivôse, sans opposition, ainsi le Mariage Projeté a été célébré par moi officier public, la Présence des Parents des Epoux, Pierre Pastor, Oncle de l'Epouse, Joseph Giraud, Oncle du Epoux, Antoine Pastor, Oncle de l'Epouse, Joseph Pastor, Oncle de l'Epouse, Joseph Giraud, Oncle du Epoux, Jacques Delagnel et Joseph

et le tout en forme; de tous lesquels Actes il a été donné lecture par moi officier public, ainsi que du chapitre VI du titre V de la loi du 25 ventôse an 11, sur le Mariage, concernant les Droits et Devoirs respectifs des Epoux.

Les Contractans ont déclaré prendre en mariage, l'un Marie Claire Pastor

l'autre Louis Vincent Joseph Giraud

En présence de Joseph Giraud — domicilié à la garde — département du var — profession de cultivateur — âgé de trente trois ans

De Antoine Gaudier — domicilié à Toulon — département du var — profession de cultivateur — âgé de trente un ans

De Nicolas Gabriel — domicilié à Toulon — département du var — profession de tonnelier — âgé de trente sept ans

Et de Jean Antoine Pastor — domicilié à la garde — département du var — profession de Jardinier — âgé de trente trois ans

Après quoi, moi Joseph Portal — maire de la Garde

faisant fonction d'officier public de l'état civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites Parties sont unies en mariage. Il a été dressé le présent Acte dont lecture a été faite, et qui a été signé, avec moi, par les ~~Epoux et~~ Témoins, ~~et~~ les Epoux et les parents ont déclaré ne savoir de la lecture.

Marie antoine Pastor — Giraud — Pastor — Gaudier — Gabriel — Pastor — Giraud — Portal

6.me Et dernière

MAIRIE de la Garde — ARRONDISSEM.T de Toulon — DÉPARTEMENT DU VAR.

REP.E FR.E — LIB. — EGALITÉ

Du Cinquième jour du mois de Septembre — an 1806 à Quatre heures du Matin

ACTE DE MARIAGE de Pierre Joseph Nouvier

âgé de trente huit ans — né à la Garde — département du var

le trente du mois de juin — mil sept cent soixante huit

profession de fabricant — domicilié à la Garde — département du var

fils légitime et légitimé de Pierre, Antoine Nouvier

profession de Manœuvre — domicilié à la Garde — département du var

et de feue Marie Bonnaud Brune Martel

Nouvier

N.° 11

Et de Marie Isabelle Antoinette Dignieu — âgée de trente ans, née à Toulon (Var) — département du var — le seize du mois de juin — mil sept cent soixante huit — domiciliée à la garde — département du var — fille légitime et légitimée de Antoine — profession de Ménager — domicilié à la Garde — département du var — et de feue Claire Gabrielle Brune Martel

Les Actes préliminaires sont les publications faites à Toulon, Communes de Cuers et de la garde, sans opposition, ainsi le Mariage Projeté a été célébré par moi officier public, la Présence des Parents et Amis des deux parties, Joseph Bernard, Parent de l'Epouse, Antoine Dignieu, ami de l'Epouse, Joseph Dignieu, Parent de l'Epouse, Antoine Dignieu, ami de l'Epouse, Joseph Portal, Parent de l'Epouse, Joseph Portal, ami de l'Epouse, Joseph Portal, ami de l'Epouse, Joseph Portal, ami